

Association *P.H.A.R.E.*

Assemblée constitutive du 25.10.2024

Procès Verbal

1. Accueil

Début de la séance à 18h15 à Neuchâtel

Présents: Vincent Pazeller, Frédéric Aubert, Florian Blaser

Absents: Benjamin Spring

La séance est tenue par Vincent Pazeller, porteur initial du projet.

2. Contexte

Depuis plusieurs années, Vincent Pazeller mûrit une idée permettant de rendre plus visibles les activités de loisirs. En effet, il est très difficile de connaître les possibilités d'activités de proximité, en particulier car ces informations sont fragmentées et difficiles à exploiter pour la population. Or, les loisirs constituent un bol d'air nécessaire à nos cerveaux sur-digitalisés.

La participation au concours citoyen « ParticipoNs » était une opportunité idéale pour déclencher un projet pilote. Certaines étapes ont été accomplies dans ce cadre:

- Élaboration d'un « Pitch deck » et clarification de la vision
- Enquête auprès des organisateurs d'activités de loisirs
- Premiers partenariats et soutiens de différentes organisations ainsi que des services publics de la Ville de Neuchâtel
- Travail sur l'identité visuelle
- Choix du nom de la plateforme: **hopla.ch**
- Début de promotion auprès de la population et les organisations locales
- etc.

Suite au concours, hopla.ch obtient un financement de CHF 50'000 et sera accompagné pour sa concrétisation.

L'association P.H.A.R.E. (**P**romotion des **H**obbies, **A**ctivités **R**égionale et **É**vénements) constituée ici à pour but de gouverner la plateforme hopla.ch dans un esprit d'ouverture.

3. Statuts

Les statuts sont parcourus et approuvés à l'unanimité.

4. Nomination du comité

Bien que les fonctions du comité ne repose pas nécessairement sur des personnes spécifiques, l'assemblée propose la répartition indicative suivante afin d'en simplifier la gestion:

Présidence: Vincent Pazeller

Vice présidence: Frédéric Aubert

Finances: Florian Blaser

Secrétariat: Frédéric Aubert

L'assemblée les remercie pour leur engagement passé et futur.

5. Nomination d'un organe de contrôle

Benjamin Spring (absent) s'est proposé de vérifier les comptes pour la première année, ce qui est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

6. Divers

6.a. Activités prévues et budget

L'objectif évident est le développement d'un projet pilote tel que "vendu" à la population et aux autorités neuchâteloises. Cela comprend notamment les actions suivantes:

- Communication régulière avec les différents acteurs et organisateurs d'activités dans le but de promouvoir la future plateforme
- Création de maquettes MVP¹ qui pourront être partagées afin d'obtenir des retours
- Mise en place d'un environnement de développement, de test et de production
- Développement, tests
- Promotion avant le déploiement
- Etc.

Idéalement, le déploiement est prévu pour le début de l'été 2025 car les organisations font beaucoup de promotion à la rentrée scolaire. Un budget indicatif est présenté.

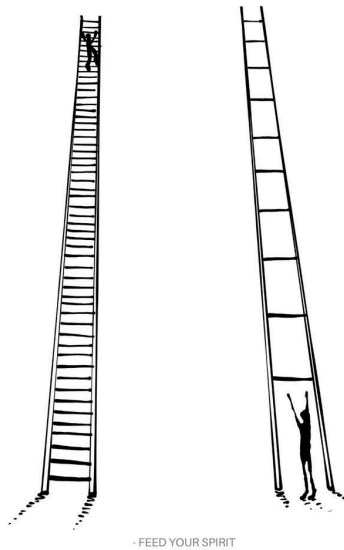
D'autres activités annexes devront aussi être réalisées comme, par exemple:

- La création d'un site vitrine pour l'association.
- La mise en place d'un système de gestion de projet
- La mise en place d'un système de mailing (newsletter, ~mailchimp)
- La mise en place d'un système de support
- Etc.

La tâche est ambitieuse et le mot d'ordre est "Step by step":

¹ Minimum Viable Product

The importance of small steps



6.b. Commissions

Le comité est conscient que la création d'un portail public constitue une responsabilité importante. Il sera probablement nécessaire à terme de créer une commission d'éthique, potentiellement externe dont le rôle sera de se positionner sur d'éventuelles zones grises.

Initialement, le comité fait le choix de différer la création d'une commission pour favoriser la création du projet pilote. D'ici là, le comité accepte cette responsabilité.

D'autres commissions pourront également être créées pour représenter au mieux les intérêts des différents milieux (ex: sport, culture). Toute personne ou organisation intéressée à faire partie d'une commission future est invitée à prendre contact avec le comité.

6.c. Dépenses personnelles

Certaines dépenses ont déjà été réalisées avant l'assemblée constitutive, notamment par Vincent Pazeller. L'assemblée accepte le remboursement de ces dépenses pour un montant maximal de CHF 5'000.

En contrepartie, les noms de domaines et autres biens liés à ce projet et obtenus à titre privé seront transférés à l'association.

6.d. Mandat de développement

L'association mandate Vincent Pazeller pour la réalisation d'un projet pilote sur le territoire de Neuchâtel. Afin d'augmenter les chances de succès, l'association fera appel à des partenaires et mandataires externes.

6.e. Relation bancaire et adresse postale

L'assemblée demande la création d'une relation et d'un compte bancaire privé à la banque BCN. Pour simplifier l'écriture, la dénomination « Association PHARE » (i.e. sans points) ou tout autre recommandation de la banque pourra être utilisée.

Un accès bancaire en ligne sera activé pour

- Vincent Pazeller, Rue des Courtils 16, 2035 Corcelles
- Florian Blaser, Rue des Alpes 29, 1023 Crissier
- Frédéric Aubert, La Haute-Route 8, 2502 Bienne

L'adresse postale de l'association est

Association P.H.A.R.E.

% Vincent Pazeller

Rue des Courtils 16

2035 Corcelles

6.f. Site de l'association et adresses emails

L'assemblée propose d'acquérir le domaine « association-phare.ch » pour la création de son site internet.

Pour les adresses emails, des adresses @hopla.ch seront utilisées car la plateforme hopla.ch devrait avoir plus de visibilité et qu'elles ont déjà été utilisées.

6.g. Admissions et cotisations

Benjamin Spring est accepté comme membre.

Il n'est pas exclu d'établir des cotisations raisonnables des membres pour soutenir l'association. Actuellement, cela n'est pas jugé nécessaire car le succès du projet pilote sera probablement décisif sur la poursuite des activités.

7. Clôture

L'assemblée est close dans un esprit d'échanges et de convivialité.

Lieu et date:

Le président:

Le vice-président et secrétaire:

Le trésorier :